

Délinquance et immigration

Le regard des sociologues

Objet de débat, d'inquiétude mais aussi de fantasme, le rapport entre immigration et délinquance ne peut être esquivé. Si l'interprétation des statistiques reste complexe et délicate, comme le rappelle dans ce dossier l'économiste Tito Boeri, les sociologues travaillent depuis des années à construire des représentations intelligentes, capables de rendre compte des dynamiques sociales qui animent ce champ.

Une synthèse de ces travaux a été tentée par Laurent Mucchielli il y a déjà près de dix ans*, sans que les recherches récentes ne remettent en cause les grandes lignes de l'analyse sociologique du phénomène. L'enjeu de ce travail est à la fois de préciser les contours d'une réalité sociologique, de déconstruire certaines représentations (comme la « dérive mafieuse des cités »), et de travailler à reconstruire une interprétation plus fine, rendant mieux compte des logiques complexes qui peuvent infléchir des trajectoires individuelles ou des dynamiques sociales.

Les sociologues travaillent souvent à partir de statistiques, mais une partie de leur travail est d'interroger la façon dont les chiffres sont collectés (méthodologies, biais éventuels, etc.). Dans le cas de la délinquance, les statistiques de police sont évidemment une des bases de l'analyse sociologique, mais un travail mené sur le terrain permet d'en mesurer les limites. Lamia Missaoui et Alain Tarrus, dans *Naissance d'une mafia catalane ?* (Le Traucaire, 1999), observent ainsi les trafics de drogues à la frontière franco-espagnole. Une étude approfondie leur permet de souligner à quel point l'implication au plus haut niveau de jeunes hommes blancs issus de milieux aisés est inconnue de la police qui se focalise sur les revendeurs issus pour la plupart de la communauté gitane.

Les policiers opèrent donc un tri social, qui se double d'un « tri ethnique ». « À l'évidence, note Mucchielli, ces logiques sélectives expliquent directement la surreprésentation des étrangers dans la catégorie policière des violences et outrages à dépositaires de l'autorité (c'est-à-dire à l'endroit des policiers). C'est là, en effet, la conséquence la plus directe des pratiques policières de contrôle au faciès. »

On peut observer un phénomène analogue dans les pratiques des agents des sociétés privées de surveillance. Dans une recherche sur les pratiques des agents de sécurité dans les grandes surfaces, Frédéric Ocqueteau et Marie-Lys Pottier constatent ainsi que, lorsqu'un voleur à l'étalage est surpris, il a beaucoup plus de chances d'être signalé à la police (par opposition au règlement à l'amiable) lorsqu'il est étranger. C'est avec ce constat en tête que l'on peut examiner certaines données, par exemple le fait que près de la moitié des mis en cause pour vol à la tire sont étrangers.

Mais indépendamment de ces « filtres », une surreprésentation des étrangers semble bien s'observer dans certaines activités criminelles ou délinquantes. Laurent Mucchielli rappelle cependant que le taux d'élucidation varie beaucoup selon la nature de l'infraction. « Il faut se demander si les étrangers ne sont pas surreprésentés pour certaines infractions mieux élucidées que d'autres. Et c'est précisément le cas de la plupart d'entre elles. » Les étrangers sont ainsi nettement surreprésentés en matière d'homicide et de tentative d'homicide, même s'il s'agit de petits nombres d'affaires ; ils sont également très nettement surreprésentés en matière de proxénétisme, mais il s'agit d'affaires très peu nombreuses.

Au total, comme le note Mucchielli, un examen rigoureux des statistiques policières ne permet pas de se faire une idée précise de la délinquance des étrangers. Ces statistiques invitent cependant à distinguer une délinquance professionnelle des étrangers non résidents (cas de la

* L. Mucchielli, « Délinquance et immigration en France : un regard sociologique », *Criminologie*, vol. 36, n° 2, 2003, p. 27-55.

grande criminalité et des mafias qui opèrent à l'échelle internationale, notamment dans le domaine du proxénétisme et du trafic de drogue) d'une délinquance d'étrangers résidents qui s'apparente aux vols et aux violences physiques classiquement observés dans les couches les plus pauvres de la population.

Dans ce second cas, il convient de distinguer les faits et les représentations : plus précisément, des faits relevant de la délinquance ordinaire, un jeu de représentations autoproduites visant à suggérer la dangerosité, et les mouvements sociaux informels dont les plus visibles sont les émeutes urbaines. Ces logiques se mêlent pour produire un faisceau de représentations associant des lieux et une partie de la jeunesse. Henri Rey le pointait déjà dans *La Peur des banlieues* (Presses de Sciences Po, 1996) : il n'est pas exagéré de dire que, dans l'univers ordinaire des représentations sociales, les jeunes d'origine africaine (« Blacks » et « Beurs ») constituent une figure type du jeune délinquant, tandis que comme l'analyse Manuel Boucher dans différents articles, les quartiers d'habitat social dans lesquels ils sont concentrés font figure de zones dangereuses.

S'entremêlent ici des dynamiques sociales liées à la pauvreté et à l'exclusion, que Mucchielli nomme « une délinquance de miséreux » et dont son collègue Hugues Lagrange, dans *Demandes de sécurité* (Seuil, 2003), a contribué à expliquer la logique économique (la délinquance des populations les moins qualifiées s'accroît, relativement, pendant les périodes de croissance quand cette partie de la population voit s'accroître l'écart qui la sépare du reste), et des stéréotypes classiques quant à la dangerosité de l'étranger. Stéréotypes anciens et répandus dans toute l'Europe, qui prennent en France une dimension spéciale car ils prennent aussi leur source dans un passé colonial marqué par une relation de domination (militaire, politique, économique, culturelle). Comme le note Mucchielli, « ces stéréotypes particulièrement dévalorisants sont une source de difficultés supplémentaires pour une population issue d'une vague d'immigration ouvrière déqualifiée et qui s'est retrouvée piégée par la crise économique au moment même où elle se stabilisait en France, par l'entremise notamment du regroupement familial. En orientant tant les pratiques des institutions que les représentations que les acteurs ont d'eux-mêmes, ces stéréotypes ressemblent alors aux prophéties autoréalisatrices dont parlait Robert Merton ».

C'est dans ce contexte que l'on peut observer la construction de « carrières délinquantes », orientées à la fois par les représentations sociales et les conditions économiques. Ces phénomènes constituent un fait social, avéré et identifié. Mucchielli rappelle toutefois que, « même si tout jeune ayant ce profil doit se construire psychologiquement en apprenant à gérer ce stigmat, cette construction ne le mène pas pour autant fatalement vers des pratiques et *a fortiori* une carrière délinquantes. Ces pratiques et ces éventuelles carrières ne s'observent de façon spécifique que dans certains contextes locaux où les processus de ségrégation et de discrimination se cumulent et s'enracinent dans la durée, se transmettant entre générations ». Les sociologues rappellent aussi que les éléments déterminants de la délinquance juvénile des étrangers résidant en France et des Français nés de parents étrangers sont avant tout des problèmes familiaux et scolaires qui ne sont pas propres à ces populations, mais sont comparables aux problèmes posés jadis par des populations françaises issues de l'exode rural ou par d'autres populations ouvrières étrangères en période de crise économique.